Image not found or type unknown

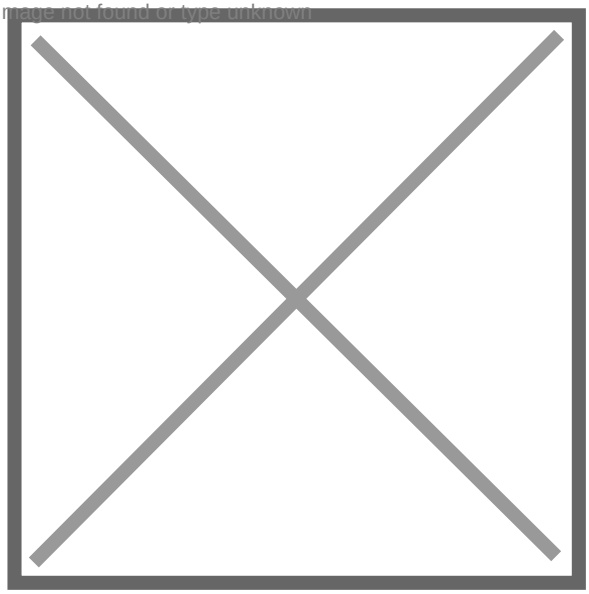

Deali de prescription pour l'envoi d'un facture d'ambulance

Par **teuteuche**, le **25/07/2008** à **00:28**

Bonjour ,
voilà mon souci:
En mars 2006, j'ai été admise en urgence dans une maternité , les médecins ont décidé de me faire opérer en urgence sur le CHU situé tout près de la maternité (je n'ai rien demandé) , une compagnie d'ambulance m'a donc transportée "aller et retour" , le même jour, de la maternité à l'hopital (et inversement) à la demande de la maternité . Après tous ces événements la vie a repris son cours mais en AVril 2008 quelle ne fut pas ma surprise de recevoir une facture de la société d'ambulance me disant(je cite)" qu'ils avaient [s]récemement[/s] effectuer un transport me concernant et ils me réclamaient la somme des deux trajets. Ayant ommis cette facture qui ,je pensais, serait réglée par la securité sociale normalement (à l'époque du moins) , j'ai reçu une facture un mois plus tard(mais pas d'autree ensuite)! Cette semaine je reçois une lettre de mise en demeure [s]qui n'était pas recommandée[/s] me sommant de payer! voici mes questions:
Quel est le delai de prescription pour une facture de ce genre?
Quel recourt puis-je envisager?
La mise en demeure et-elle valable?
Est-ce vraiment à moi de payer cette facture ?
Je n'aime pas faire l'autruche mais moralement cette histoire me fait remonter de très mauvais souvenirs(j'ai tout de même failli mourir) et je trouve que c'est (passez moi l'expresion) "culoté" de reclamer une facure en précisant que le service avait été rendu r**écement**[s][/s].
En vous remerciant par avance de l'attention que vous accorderez à mon courriel, veuillez agréer mes sincères salutations.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés